



**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES**

Le conseil de la municipalité de Pointe-aux-Outardes siège en séance spéciale ce jeudi 14 juillet 2022 en la salle du Conseil et à laquelle sont présents :

Monsieur	Julien Normand,	maire
Monsieur	Robert Leblanc,	conseiller
Monsieur	Georges Jean,	conseiller
Monsieur	Denis Cardinal,	conseiller
Monsieur	Jean-François Gauthier,	conseiller

Et

Madame	Dania Hovington,	dir. gén. /gref-très.
--------	------------------	-----------------------

OUVERTURE

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 18 h 40 et vérifie le quorum.

VÉRIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Les membres du conseil municipal qui sont tous présents renoncent à l'avis de convocation qui devait précéder la présente séance.

2022-07-142
7268

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Georges Jean, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour soit ainsi accepté.

2022-07-143
7268

PORTAIL D'ENTRÉE - AMÉNAGEMENT

- | | |
|------------------------|--|
| CONSIDÉRANT | le projet d'aménagement du portail d'entrée ; |
| CONSIDÉRANT | l'aménagement proposé par la firme Option Aménagement dans le plan directeur des parcs et espaces verts pour le portail d'entrée à Pointe-aux-Outardes ; |
| CONSIDÉRANT QUE | la municipalité doit préparer le fond de terrain pour l'installation des modules de jeux en bois et de la toilette écologique. |

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Leblanc, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de procéder à :

- | | |
|--|-------------|
| - Achat de bois 6 X 6 X 8 traité, chez BMR Avantis Forestville | 9 351,76 \$ |
| - Achat de tuyau de drainage, chez Produits BCM Itée | 1 197,18 \$ |
| - Achat de membrane géotextile, chez Produits BCM Itée | 863,72 \$ |
| - Achat d'un ponceau pour allonger l'accès, chez Produits BCM Itée | 418,14 \$ |
| - Transport du matériel, chez Produits BCM Itée | 347,50 \$ |
| - Tiges filetées, hex-nuts, washers, transport incl., chez Boulons Manic | 6 870,64 \$ |
| - Location d'une excavatrice (incl. trans.), chez Les Ent. Laurien Jean | 2 900,00 \$ |
| - Achat de criblure de pierre | 800,00 \$ |
| - Achat de MG-20 | 2 688,00 \$ |
| - Achat de pierre nette 20 mm | 640,00 \$ |
| - Achat de terre noire, chez Centre de Jardin Trudel | 1 308,00 \$ |
| - Achat de MG-112, chez Roland Munger inc. | 4 100,00 \$ |
| - Béton, chez Béton Provincial | 1 680,00 \$ |
| - Transport de matériel (entrant et sortant), Transport en Vrac BC | 5 000,00 \$ |

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



Et ce, au coût 38 164,94 \$, plus les taxes.

Le coût sera financé de la façon suivante :

Projet de dynamisation au PMVI d'Hydro-Québec	5 000 \$
Fonds Tournoustouc	15 000 \$
Surplus accumulé	15 000 \$
Fonds de roulement	5 000 \$

2022-07-144
7269

ACHAT TRACTEUR

CONSIDÉRANT les offres de prix reçus des différents concessionnaires de tracteurs;

CONSIDÉRANT QUE l'offre reçu de Les Tracteurs du Fjord pour un tracteur LS MT340 HC 40 HP, chargeur, chauffe moteur ainsi qu'un balai mécanique 72 pouces et son système d'attache, répond aux besoins du service des travaux publics.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Georges Jean, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de procéder à l'achat de :

- 1 tracteur LS MT340 HC HC 40 HP, chargeur, chauffe moteur
- 1 balai mécanique 72 pouces et son système d'attache.

Chez Les Tracteurs du Fjord, au coût de 52 074,00\$, plus taxes.

Le prix d'achat sera réduit par la valeur de l'échange du tracteur Kubota B7800HSD pour un montant de 6 500 \$, taxes incluses.

Le financement se fera par un crédit-bail au taux de 6,69% pour une période de 60 mois.

2022-07-145
7269

**AUTORISATION – RACCORDEMENT DE L'ÉMISSAIRE DE
L'INSTALLATION SANITAIRE AU SYSTÈME DE GESTION DES EAUX
PLUVIALES – 51, RUE OLYMPIQUE**

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire de la résidence située au 51, rue Olympique a déposé une demande de certificat d'autorisation dans le but de procéder à la mise à la norme de l'installation sanitaire de la résidence ;

CONSIDÉRANT QUE la firme Urba Solutions responsable de l'étude de caractérisation du site propose la construction d'un système de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet de Bionest ;

CONSIDÉRANT QU' il est proposé d'envoyer l'émissaire de l'installation sanitaire de la résidence vers le système de gestion des eaux pluviales de la rue Olympique ;

CONSIDÉRANT QUE ce type de rejet dans l'environnement est conforme au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22) ;

CONSIDÉRANT QUE le règlement 304-10 permet l'installation d'un système de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet ;

CONSIDÉRANT QUE les alternatives pour le propriétaire sont limitées ;



**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de permettre au propriétaire de la résidence située au 51, rue Olympique de raccorder l'émissaire de l'installation septique de la résidence au système de gestion des eaux pluviales de la rue Olympique.

Cependant, dans le cas où l'apport d'eau supplémentaire occasionnerait des problèmes à notre système de gestion des eaux pluviales de la rue Olympique, le propriétaire ne pourra tenir pour responsable la municipalité de Pointe-aux-Outardes.

La municipalité se décharge aussi de toute responsabilité vis-à-vis un mauvais fonctionnement ou gel de la conduite de son système de gestion des eaux pluviales.

2022-07-146
7270

**MISE À JOUR - COMPTES À RECEVOIR DE CERTAINS DES
CONTRIBUABLES**

CONSIDÉRANT la découverte d'irrégularités dans certains dossiers de taxes de contribuables de notre municipalité ;

CONSIDÉRANT les calculs réalisés (irrégularités, intérêt et pénalités) afin de créditer adéquatement les comptes à recevoir des contribuables touchés suivant la preuve reçue ;

CONSIDÉRANT le tableau sommaire, déposé au conseil.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Denis Cardinal, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de mandater la greffière-trésorière à faire les corrections nécessaires suivant le tableau sommaire afin de régulariser les comptes à recevoir des contribuables dans lesquels il y a des anomalies et de les accumuler dans les mauvaises créances jusqu'au dénouement de ce dossier devant les tribunaux.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite les personnes présentes à poser des questions.

2022-07-147
7270

FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la présente session soit et est levée, il est 19 h 43.


MAIRE


DIRECTRICE GÉNÉRALE
GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

Je, Julien Normand, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


MAIRE